



## Flambée du virus Ebola : un reflet de la privatisation et de l'austérité

Lire en ligne : <http://www.world-psi.org/fr/flambee-du-virus-ebola-un-reflet-de-la-privatisation-et-de-lausterite>

*L'ISP et la FSESP soutiennent l'appel des syndicats de la santé espagnols à moderniser le système de santé publique et à créer des environnements de travail sûrs afin de lutter contre les risques de contagion de la maladie à virus Ebola.*

Il existe un lien manifeste entre la flambée de la maladie à virus Ebola, le manque d'investissement dans les systèmes de santé publique en Afrique de l'Ouest et les mesures d'austérité imposées en Europe.

L'Internationale des Services Publics (ISP) et la Fédération Syndicale européenne des Services Publics (FSESP) partagent les critiques formulées par les syndicats de la santé espagnols, la Federación de Servicios Públicos de UGT FSP-UGT et la Federación de Sanidad y Sectores Sociosanitarios CCOO, lors du **Sommet international des soins infirmiers de haut niveau sur le virus Ebola**, organisé par le Conseil international des infirmières (CII) et le Conseil général en soins infirmiers d'Espagne (CGE), les 27 et 28 octobre derniers, à Madrid.

L'incapacité à gérer le premier cas d'infection avérée par le virus Ebola en dehors du continent africain, a mis en lumière l'irresponsabilité du ministère espagnol de la Santé, des Services publics et de l'Égalité, et du Conseil régional à la santé de Madrid.

En violant la législation existante en matière de santé et de sécurité, et en faisant la sourde oreille face aux protestations des comités de la santé et de la sécurité dont font partie les syndicats, ces autorités ont contribué à l'aggravation de la situation. Malgré les lourdes accusations portées à l'encontre de Teresa Romero, l'infirmière tombée malade, ce sont les autorités nationales et régionales qui sont les seules responsables.

**Le manque de politiques et protocoles sur la santé et la sécurité au travail – ainsi que l'absence de coordination à cet égard – a contribué à la contamination de l'infirmière qui s'était occupée d'un patient atteint par la maladie à virus Ebola, rapatrié à l'hôpital public Carlos III de Madrid.**

Autrefois centre de renom, bien équipé pour lutter contre les maladies infectieuses, l'hôpital était en passe d'être déclassé en centre de soins pour personnes âgées du fait des restrictions budgétaires imposées par les politiques d'austérité des administrations nationales et régionales.

Si les syndicats espagnols exigent depuis longtemps de pouvoir participer aux processus décisionnels en matière de santé et d'être consultés à cet égard, le Ministère et le Conseil régional ont tous deux rejeté leur approche et leurs revendications. En conséquence, on a pu assister à des coupes dans les ressources, l'éducation et la formation, ainsi que dans le personnel des services de santé – 30 000 postes dans les services de santé publique ont été supprimés au cours de ces deux dernières années.

« A cause de ces réductions inutiles de personnel, on déplore non seulement l'absence de participation des syndicats dans l'élaboration des programmes de formation pour les professionnels, mais également une perte majeure du savoir-faire et de la gestion du savoir », regrette Pilar Navarro Barrios, de la FSP/UGT en Espagne.



**La privatisation et les restrictions budgétaires – même au regard de la coopération avec les pays en développement et de l'aide aux organisations non gouvernementales œuvrant en Afrique de l'Ouest – sont à l'origine des cas d'Ebola recensés en Espagne et parmi les ressortissants espagnols en Afrique.**

De façon similaire, le nombre dramatique de décès parmi les travailleurs/euses de la santé et l'ampleur tragique de la flambée en Afrique de l'Ouest sont causés par l'imposition irrationnelle de mesures d'austérité, ainsi que par l'incapacité des autorités à reconstruire les infrastructures de santé publique et des systèmes de santé, et à investir dans leur croissance, dans les trois pays les plus touchés : la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.

En 2001, la Déclaration d'Abidjan de l'Union Africaine appelait à ce que 15 pour cent des budgets nationaux soient alloués au secteur de la santé, mais les niveaux actuels sont toujours dramatiquement bas. Les prêts octroyés par les institutions financières internationales privilégient les industries d'extraction et les entreprises du secteur privé, tandis que même les mesures nationales en faveur de l'investissement dans les infrastructures publiques sont contrées par les mises en garde vis-à-vis des dépenses excessives.

**L'Internationale des Services Publics et sa Fédération Syndicale européenne des Services Publics se tiennent aux côtés des syndicats de la santé espagnols dans leurs revendications visant à pousser les autorités à prendre leurs responsabilités, à moderniser le système de santé publique, ainsi qu'à élever le niveau de protection de la population et de l'ensemble des travailleurs/euses exposé(e)s à l'EVD.**

Pour ce faire, il convient d'appliquer des mesures ne se limitant pas aux seuls travailleurs/euses de la santé, mais s'appliquant également au personnel en charge de l'entretien et du traitement des déchets, aux travailleurs/euses des transports, ainsi qu'à l'ensemble des premiers intervenants : personnel de soins d'urgence, pompiers et personnel en uniforme appelé en situation d'urgence.

L'Union européenne a finalement décidé de charger le Commissaire européen à l'aide humanitaire et à la gestion de crise, d'une mission de coordination dans la lutte contre Ebola. Il s'agira d'une position clé qui pourrait – et devrait – permettre de forcer l'application de mesures nationales en faveur de la protection des populations – et des travailleurs/euses à leur service.

**L'ISP et la FSESP exhortent le nouveau Coordinateur à entamer dès à présent une consultation des différentes parties prenantes, à impliquer les syndicats et à soutenir des solutions tripartites efficaces.**

C'est sur les failles causées par les coupes budgétaires et les améliorations manquées des systèmes de santé que doit s'appuyer la lutte commune contre l'EVD – un combat qui doit reposer sur la participation et la consultation des syndicats, et ce, pas seulement aux niveaux local, national et régional, mais également à l'échelle mondiale.